***FICHE INTENDANCE***

**Etablissement fréquenté en 2020-2021 :** Lycée GT Saint Exupéry - PARENTIS EN BORN

**NOM :**   **PRENOM :**

**CLASSE EN SEPTEMBRE 2022 :**

**Le régime DP en 2022-2023 :**

 Si vous souhaitez changer de régime, indiquez : ¨ DP 5 ¨ DP 4 (sans le mercredi) ¨ DP AU TICKET (2 jours maximum par semaine) ¨ Externe ¨Interne

**Le responsable financier :**

Attention : Le nom sur le RIB doit correspondre au nom du responsable financier

**NOM :**  **PRENOM :**

**ADRESSE :**

Je soussigné(e)

le père (ou responsable. légal) ¨ ou la mère (ou responsable. légal) ¨ ou la personne en charge de l'élève ¨ (Cochez l'une des situations) certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette déclaration sont exacts.

Date et signature Cocher pour signature ou apposer votre signature électronique ¨

**JOINDRE (en pièces jointes) IMPERATIVEMENT UN RIB :** indispensable pour le paiement des bourses, le remboursement des frais de stage ou d'éventuelles aides ou reliquat aux voyages.

Attention : Pour ceux qui souhaitent régler la cantine en prélèvement mensuel, et qui n'était pas prélevé cette année, merci de bien vouloir joindre au dossier le mandat de prélèvement que vous trouverez sur le site du lycée au [www.lyceeparentis.com](http://www.collegeparentis.com).